

Compte-rendu sur le vote pour l'élection du responsable du Département de Chimie

Réunion du Conseil de Département Chimie du 28 Juin 2016

Les participants à la réunion du 28 juin 2016 étaient : E. Eliot (LLB), D. Prim (ILV), F. Ozanam (PMC), R. Gref (ISMO), H. Remita (LCP), T. Bizouarn (LCP), O. David (ILV), A. Marinetti (ICSN), G. Clavier (PPSM), J-P. Renault (NIMBE), P. Roy (SOLEIL), P. Maitre (LCP), D. Lauvergnat (LCP), D. Urban (ICMMO), A. Alix (ICMMO), E. Schulz (ICMMO), D. Joseph (BIOCIS), C. Guillou (ICSN), S. Peulon (LAMBE), T. Vercouter (SEARS), T. Gustavsson (LIDYL), J-P. Mahy (ICMMO), P. Lesot (ICMMO-réprésentant du CAC).

Invités pour la seconde partie du conseil : C. Chappert (FCS), les DU du département.

Les membres du département de Chimie ont été convoqués pour se réunir le 28 Juin 2016, salle Magat au Laboratoire de Chimie-Physique, Bât. 349, à Orsay. L'objet principal de la réunion était l'élection du futur responsable du département.

Un appel à candidatures a été lancé auprès des membres du conseil de Département de Chimie présents lors de la réunion du 28 Juin 2016. Un seul candidat s'est déclaré, Jean-Pierre Mahy, qui a coordonné le groupe de travail lors de la phase de construction de département (voir CV en pièce jointe).

Conformément au règlement intérieur du Chimie, un vote à bulletin secret a été organisé, les électeurs étant les membres du conseil de département présents.

A la question "Etes-vous d'accord pour que le Conseil de département propose Jean-Pierre Mahy comme responsable département de chimie, les résultats du vote ont été les suivants:

Nombre d'électeurs présents = **23**

Nombre de votes = **23**

Nombre de « bulletins nuls » = **0**

Nombre de « bulletins blancs » = **0**

Nombre de « oui » = **20**

Nombre de « d'abstention » = **3**

Nombre de « non » = **0**

En conclusion de ce vote, la majorité absolue a été atteinte. Conformément aux statuts, le Département de Chimie a donc décidé de proposer Jean-Pierre Mahy comme son responsable.

Aucune irrégularité n'a été constatée.